

**Arrêté du 7 avril 2011 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au TI de Trévoux**  
**NOR : JUSB1111014A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

*Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Il est, à compter du 16 mai 2011, mis fin aux fonctions de Madame CUMIN Monique, épouse CHALEARD, adjointe administrative de première classe, en sa qualité de régisseuse titulaire du tribunal d'instance de Trévoux.

**Article 2**

Madame LEOBON Sandrine, greffière en chef du deuxième grade, est, à compter du 16 mai 2011, nommée régisseuse titulaire du tribunal d'instance de Trévoux..

**Article 3**

Monsieur BOURNAY Pascal, greffier du deuxième grade, est, à compter de cette même date, maintenu dans ses fonctions de régisseur suppléant dudit tribunal.

**Article 4**

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de Lyon en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 7 avril 2011

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés et par délégation,  
La chef du bureau des carrières et de la mobilité professionnelle

**Marie-Noëlle DEHOUCK**